

DLA & vous

le dispositif qui accompagne le développement économique des associations

Vos interlocuteurs du DLA en région

• Département du Cher
Stéphanie ROUSSEAU
Ligue de l'Enseignement du Cher
5, rue Samson
18000 BOURGES
02 48 48 01 02
dla@ligue18.org

• Département de l'Eure-et-Loir
Souresh CORNET
BGE Loiret
1, rue du 19 mars 1962
28630 Le Coudray
06 42 52 18 35
scornet-bge45@orange.fr

• Département de l'Indre
Virginie LAFAGE / Angèle TOUTAIN
BGE Indre
ZIAP Déols - Place Marcel Dassault
36130 Déols
02 54 08 18 99
dla36indre@yahoo.fr

• Département de l'Indre-et-Loire
Guillaume LOPIN
ID 37
6, rue Jacques Vigier
37700 Saint Pierre des Corps
02 47 37 95 44
lopin.dla@id37.fr

• Département du Loir-et-Cher
Alexia VAREZ
Ligue de l'Enseignement du Loir-et-Cher
4, rue Bourseul
41000 BLOIS
02 54 43 42 45
dla@fol41.asso.fr

• Département du Loiret
Paul MORISSET
BGE Loiret
18, avenue de la Bolière
45100 Orléans la Source
02 38 22 60 52
pmorisset-bge45@orange.fr



Lettre d'info n°2 des DLA du Centre – Septembre 2013

EDITO

Le DLA : un impact avéré sur la consolidation des emplois

Depuis près de 10 ans, la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) et la Caisse des Dépôts soutiennent la mise en œuvre du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).

Ce dispositif permet aux structures d'utilité sociale employeuses d'asseoir leur modèle économique, de favoriser la création et la pérennisation d'emplois de qualité, de renforcer leurs compétences en leur permettant de s'adapter aux évolutions de leur environnement et de faciliter leur ancrage territorial.

En région Centre, ce sont plus de 1 500 structures qui ont été accompagnées dans le cadre du DLA.

Une enquête menée en 2011 au niveau national auprès d'un échantillon de 440 structures accompagnées par le DLA a mesuré la capacité du dispositif à consolider économiquement les structures et à développer et pérenniser leurs emplois. Elle a permis de constater notamment que le **nombre d'emplois dans les structures accompagnées par le DLA progresse annuellement de 4,4 %**, soit deux fois plus rapidement que l'emploi salarié associatif au niveau national.

En cette période de crise, jamais les attentes et les besoins du secteur associatif n'ont été aussi forts. Après une décennie, le dispositif lui-même est en "évolution" dans le cadre d'un projet stratégique pour s'adapter aux nouveaux enjeux du secteur mais aussi pour accompagner la réussite des emplois d'avenir.

A l'initiative du Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, un séminaire sur la « **Mobilisation du DLA pour les emplois d'avenir** » s'est tenu le 13 février dernier au Ministère des Affaires Sociales. L'ensemble des interventions a souligné l'intérêt du DLA pour accompagner les employeurs associatifs aux étapes clés du dispositif emplois d'avenir : avant le recrutement, pendant l'emploi, puis en fin de contrat, en vue de **favoriser la pérennisation des postes**.

Cette seconde lettre d'information met l'accent sur les réalisations concrètes du dispositif. Elle valorise les initiatives au service de l'emploi et du développement économique des territoires.

Nous vous souhaitons une bonne lecture à tous.

Patrice GRELICHE
Directeur de la DIRECCTE Centre



Réseau ARPPE en Berry - ACEPP 18 comprend 19 structures associatives, 150 salariés (soit 90 temps plein)

« Les objectifs principaux de l'accompagnement des structures du réseau de la petite enfance du Cher résidaient dans la **diversification des sources de financement et le développement de nouveaux partenariats**. En articulant **accompagnement collectif et appui individuel**, le DLA a permis à chaque structure participante de disposer d'une stratégie et d'outils adaptés pour atteindre des résultats tangibles en matière de consolidation économique et financière.

Une nouvelle étape vient de démarrer : nous abordons un thème, la communication, qui nous était peu familier mais qui est complémentaire à ce que nous avons travaillé jusque-là. **L'intervenant se met à la portée** des équipes bénévoles et salariées : les éléments techniques sont abordés à partir d'exemples concrets apportés par les structures.

Ces temps d'échanges contribuent à créer **une vraie dynamique de réseau**.

Il existe entre le DLA et le réseau **une grande complicité**, bénéfique aux adhérents, car génératrice d'accompagnements pertinents, tant sur le plan des thèmes choisis que sur la forme ».

Accompagnement réalisé avec le soutien de la CAF du Cher



Le parcours DLA de la MFR Rougemont à Tours

Pour faire face au challenge que représentait pour elle la réforme de la voie professionnelle, la **Maison Familiale et Rurale Rougemont** a fait appel au DLA fin 2011. Redonner du sens à son action, relancer une logique de projets, savoir **comment se développer** pour **sauvegarder les emplois**, tels étaient les objectifs assignés à cet accompagnement. Le **diagnostic** réalisé avec le DLA a permis de mettre l'ensemble des acteurs de la structure, administrateurs et salariés, en mouvement. Puis **l'intervention d'un consultant** pendant 8 jours répartis sur 2 ans, a abouti à des résultats concrets tel qu'un **projet associatif** clair et un **dépôt de dossier pour l'ouverture d'une classe** de CAP en 2014. Un **suivi** est prévu fin 2013 avec le DLA pour maintenir la dynamique enclenchée, et faire le point sur les actions menées.

Partenariats institutionnels : DLA et ville de Blois

En 2009, la **ville de Blois décide de soutenir le secteur associatif** en l'aidant à se professionnaliser, grâce à des ateliers ouverts à un large panel d'associations de la ville.

Le contact est déjà noué entre le service vie associative de la ville et le CRIB, porté par la Ligue de l'enseignement. L'idée est de sensibiliser les responsables associatifs à certaines thématiques via les ateliers puis de promouvoir les formations de bénévoles organisées par le CRIB pour leur permettre d'aller plus loin.

Le lien se fait alors naturellement avec le DLA, autre dispositif de soutien aux associations porté par la Ligue du Loir-et-Cher.

Comme l'indique Isabelle Laumond-Valroff, adjointe au maire chargée de la vie associative, des maisons de quartier et des droits des femmes, « **la complémentarité est évidente** » : le DLA bénéficie d'un financement et d'une mobilisation accrue des associations, invitées par la ville à participer à des conférences trimestrielles, tandis que le service vie associative bénéficie des compétences et connaissances de la chargée de mission DLA sur les besoins d'accompagnement des associations et les experts pouvant intervenir sur des thèmes spécifiques.

Prochain événement : une journée sur la **coopération entre associations** prévue le **7 novembre 2013**, organisée en partenariat également avec la DDCSPP et la délégation politique de la ville de la préfecture.

Objectif : faire émerger des projets de synergie entre plusieurs structures, afin que chacune puisse disposer des compétences adéquates, tout en rationalisant les moyens.



Actions régionales 2012 - 2013

Le programme de professionnalisation des associations d'EE

En partenariat avec le Graine Centre, le C2RA et les DLA du Centre ont proposé aux associations d'éducation à l'environnement (EE) un programme de professionnalisation tout au long de l'année 2013, en réponse aux besoins identifiés en 2012 lors d'un diagnostic sectoriel.

Dernière étape prévue en octobre 2013 : accompagnement régional sur le pilotage économique (utilité et fonctionnement d'une comptabilité analytique ; création d'outils de gestion adaptés).

Le guide « Créez puis pérennisez un emploi en contrat aidé »

En cette période de crise économique et de lutte contre le chômage, les associations, porteuses de projets, créatrices de services d'utilité sociale et d'emplois, ont un rôle crucial à jouer.

Mobilisées notamment dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir, ce guide leur est destiné afin de faire de ces aides à l'insertion des personnes en difficulté un atout pour leur permettre de développer ou consolider leurs activités à travers la pérennisation des emplois ainsi créés.

Guide sur www.centre.drjscs.gouv.fr et www.centre.direccte.gouv.fr

Enquête de satisfaction auprès des structures accompagnées par le DLA en 2011

- 90% des structures se disent satisfaites du dispositif.
- Des résultats homogènes selon les départements
- L'accompagnement du chargé de mission DLA (suivi personnalisé, bonne connaissance des problématiques associatives et du secteur d'activité), point fort du dispositif.

Et pour en savoir plus sur le DLA en région Centre, rendez-vous sur le site internet : <http://dla-centre.org>

PARTENAIRES

Le GRAINE Centre est le **réseau régional d'éducation à l'environnement**.

Il réunit sur l'ensemble de la région Centre **des personnes** (animateurs, enseignants, techniciens, élus) et **des structures** (associations, établissements scolaires, collectivités, entreprises) qui travaillent dans le domaine de l'éducation à l'environnement pour tout ou partie de leurs activités.

Créé en 1997, par **la volonté d'acteurs de terrain**, le GRAINE Centre a toujours gardé la **dynamique et la volonté de mutualisation et d'échange de pratiques**. Aujourd'hui, sa vocation, outre de soutien au développement de projets d'éducation à l'environnement, passe également par un engagement auprès des pouvoirs publics afin d'asseoir l'éducation à l'environnement dans les projets politiques tant des collectivités que des services de l'Etat.

le GRAINE Centre oriente ses activités autour de plusieurs axes :

- **Rassembler**
- **Informier**
- **Former**
- **Accompagner**
- **Contribuer**

Pour plus de renseignements :

Domaine de Villemorant
41210 Neung sur Beuvron
Tel : 02 54 94 62 80

info@grainecentre.org

www.grainecentre.org

Le DLA

C'est pour qui ? c'est pourquoi ?

Le DLA est un dispositif de proximité qui propose un appui aux associations, aux coopératives et aux structures de l'insertion par l'activité économique souhaitant consolider ou développer des emplois au service de leur projet.

Ses objectifs sont :

- la consolidation et le développement économique et social des structures d'utilité sociale
- la pérennisation de services et d'emplois de proximité et de qualité

ZOOM SUR LE DLA

En 2012

383 structures accompagnées, dont :

- **131** diagnostiquées
- **79** bénéficiaires d'ingénieries individuelles
- **243** bénéficiaires d'ingénieries collectives
- **81** bénéficiaires d'un suivi post-accompagnement

LE DLA, COMMENT ÇA MARCHE ?

Un **diagnostic** partagé avec les structures pour dresser l'état des lieux de leurs points forts et de leurs problématiques

Un **plan d'accompagnement** pour mobiliser les acteurs et dispositifs pouvant apporter leur soutien à la structure

Des **ingénieries, individuelles ou collectives**, réalisées par un prestataire extérieur pour accompagner les structures dans leurs mutations

Un **suivi individualisé** et sur la durée